

Madame le Docteur M. A. KLOMPE

Ministre des Affaires Culturelles, des Loisirs et de l'Action Sociale

---

Majesté, Altesse Royale, Monsieur le Président, Messieurs les Membres du Comité International Olympique, Messieurs le Président et les Membres du Comité Organisateur des Jeux de la XXème Olympiade, Représentants des Fédérations Internationales des Sports, Mesdames et Messieurs.

Vous voilà réunis, à l'invitation du Comité Olympique Néerlandais, afin notamment de fixer le lieu où se dérouleront les prochains Jeux. Permettez-moi de faire quelques commentaires sur cet événement.

C'est en 1928 que les Jeux Olympiques furent tenus pour la première et la dernière fois, à Amsterdam.

Le choix de la capitale de notre pays fut ressenti partout comme un grand honneur. Cela n'a pas changé à l'heure actuelle: tout pays choisi pour accueillir les Jeux Olympiques voit dans cette désignation la preuve d'une grande confiance internationale. En effet, ce n'est pas chose aisée, et il faut faire preuve d'un grand pouvoir d'organisation, il faut consentir à bien des sacrifices.

Au cours des années écoulées, ces sacrifices ont pris de telles proportions qu'il est permis de douter de l'avenir des Jeux. Ce doute trouve son expression dans la question que, de divers côtés, on entendit poser à maintes reprises, après les Jeux de Squaw Valley et de Rome en 1960, ceux d'Innsbruck et de Tokyo en 1964 et ceux enfin de Grenoble et de Mexico en 1968. Cette question, toujours d'ac-

tualité, est la suivante: les Jeux Olympiques peuvent-ils être maintenus sous leur forme actuelle? et, si l'on se réfère plus directement au proche avenir: les Jeux de Sapporo et de Munich seront-ils les derniers?

Après beaucoup d'autres, je partage la crainte que, le moment venu, le bilan des Jeux de Sapporo et de Munich ne démontre, une fois de plus, que tout a coûté infiniment plus cher que quatre ans plus tôt. Un pays pourra-t-il, à la longue, faire face à de telles dépenses?

Certes, l'argent dépensé pour toutes sortes d'équipements n'est pas jeté et une grande partie de l'infrastructure reste utilisable, mais j'aimerais quand même savoir si l'ampleur des montants nécessaires ne limite pas trop le nombre des villes censées pouvoir organiser des Jeux d'une telle envergure. Et je pense ici, également, aux droits du "Tiers Monde".

En dehors des problèmes financiers que soulève l'organisation des Jeux, une question se pose irrésistiblement, celle de savoir si la participation aux Jeux ne pourrait pas revêtir un caractère un peu moins nationaliste. Je pense que les athlètes pourraient s'affronter tout aussi bien dans une atmosphère moins totalement chargée de cette volonté de "mise en valeur" nationale.

La situation actuelle pourrait parfois donner l'impression que le sport ne représente pas une activité volontaire et personnelle, mais plutôt une forme de conscription dans le cadre de quelque guerre sportive.

Cette volonté de mise en valeur nationale est déjà sensible, selon moi, dans la préparation de ceux qui forment ou sont censés former dans leur pays l'élite du sport actif.

Ainsi, une certaine jeunesse aux ambitions sportives perd-elle souvent des années, encouragée par des moniteurs, des entraîneurs, des "coaches" tout aussi ambitieux qu'elle, à donner au sport une place centrale dans sa vie.

La carrière sociale de ces jeunes en subit souvent le contrecoup, puisqu'ils ne peuvent s'y consacrer que plus tard - une fois terminée leur épuisante carrière sportive - ou, même pas du tout.

En fin de compte, cela est-il tellement souhaitable? Mais peut-être allez-vous penser que je prépare un réquisitoire contre le sport au sommet, qui occupe aujourd'hui dans la vie quotidienne une place si grande qu'elle semble parfois dominante. Je vous dis donc tout de suite que tel n'est point mon dessein. Je reconnais la valeur du sport au sommet. Et pour lui-même, et comme stimulant de la pratique généralisée du sport - le sport de masse -, et enfin comme élément non négligeable des loisirs passifs. Cela n'empêche pas que nombre de personnes éprouvent une vive inquiétude devant une certaine évolution du sport au sommet.

N'oublie-t-on pas trop, en se concentrant sur ce dernier, l'exercice - combien important pourtant - du sport par la masse, entendons par là non seulement les jeunes, mais encore les personnes d'un certain âge, et même d'un âge certain? On serait tenté de répondre par l'affirmative en voyant comment on prépare les sportifs pour les rencontres internationales, préparation qui semble commencer toujours plus tôt et qui, sans cesse, gagne en intensité. En natation, par exemple, les détenteurs des records mondiaux, les champions d'Europe et les champions olympiques - une Dawn FRASER, la nageuse australienne, exceptée - sont de plus en plus jeunes. Des adolescents de quatorze ou quinze ans livrent bataille au sommet pour les plus hautes récompenses. A quel moment a bien pu commencer leur préparation, fût-ce sous forme de jeu? Voilà la question que l'on se pose inévitablement. Chacun connaît, je crois, la règle du monde des sports, selon laquelle quiconque désire acquérir quelque notoriété sur la scène sportive internationale ne saurait prendre trop tôt la voie qui conduit au podium. Cette conception ne mène-t-elle pas, si l'on n'adopte pas constamment une attitude critique, à une situation absurde?

C'est-à-dire à un monde où les enfants sont préparés, dès le berceau ou presque, à accomplir des exploits sur les terrains de sports internationaux, pour la plus grande gloire de leur pays?

Il faut veiller à ne pas devoir qualifier un jour les Jeux Olympiques de Jeux des mâdecins.

Lorsque je dis, Monsieur le Président, que je reconnais l'importance du sport au sommet - encore que je sois d'avis que le mécanisme de l'évolution actuelle peut recé-

ler quelque danger -, j'aimerais ajouter qu'il me paraît tout à fait acceptable de tirer plus avant les conséquences découlant de la pratique d'un sport au sommet. Spécialement en ce qui concerne la refonte des dispositions encore en vigueur sur l'amateurisme. On peut maintenir le principe, dans l'évolution présente du sport au sommet, qu'un sportif payé pour pratiquer son sport ne peut plus être considéré comme amateur s'il y trouve la source unique et essentielle de ses moyens de subsistance. Toutefois, il est plus difficile, sinon impossible, d'adopter le même point de vue à l'égard de ceux qui désirent se consacrer à leur sport pendant une période plus ou moins longue et auxquels on donne l'occasion de le faire en leur accordant des bourses ou d'autres facilités. Je me suis demandée si, en acceptant, pour la participation aux Jeux Olympiques, cette situation qui, en fait, existe déjà depuis longtemps, on ne servirait pas l'authenticité de la confrontation de forces qu'est ce grand événement sportif.

J'ai dit quelques mots déjà de l'augmentation inquiétante des frais qu'entraîne l'organisation des Jeux Olympiques, augmentation qui exige de gros sacrifices de la part des pays organisateurs. Des sacrifices qui sont au-dessus des forces des petits pays, parmi lesquels je range le mien.

Ce n'est pas sans un profond regret, Monsieur le Président, que j'aboutis à cette conclusion. Les Jeux Olympiques organisés en 1928, à Amsterdam - ou, si je ne m'abuse, les idéaux de Pierre de COUBERTIN furent excellemment mis en pratique - ont constitué un stimulant énorme pour la diffusion et la popularisation de la pratique du sport aux Pays-Bas. D'ailleurs, point n'est besoin de préciser qu'un tel événement exerce toujours une grande influence sur la société en général, sur la culture et sur la pratique du sport.

Je serais heureuse que l'on trouve un moyen pour remettre, sur le plan financier, l'organisation des Jeux Olympiques à la portée des petits pays. Ce pourrait être, par exemple, de limiter le nombre des sports Olympiques. Tout compte fait, il existe des sports qui, au sommet, ne sont plus que difficilement praticables dans une atmosphère de véritable amateurisme. On songera ici à ces sports fortement commercialisés et dont les amateurs qui les pratiquent sont grandement influencés, dans leur lutte

pour l'honneur suprême, par l'idée de passer dans les rangs des professionnels. Une autre solution, et c'est celle qui me plaît le plus, serait de réduire les frais d'organisation des Jeux.

Vous voudrez bien me permettre à présent de terminer par là où, en fait, j'aurais dû commencer - si je n'avais succombé à la tentation de vous soumettre les questions brûlantes qui me préoccupent hautement au sujet de la pratique du sport, qu'elle ait lieu au sommet ou à la base.

Monsieur le Président, le gouvernement néerlandais, dont je suis en ce moment le porte-parole, est particulièrement honoré que l'occasion ait été offerte aux Pays-Bas d'accueillir le Comité International Olympique pour la session annuelle. J'espère sincèrement que votre séjour vous donnera une bonne impression de notre pays.

Je vous souhaite des réunions agréables et fructueuses, couronnées de sages décisions, garantes de l'avenir et des idéaux sur lesquels se fonde le Mouvement Olympique.